

Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **lundi, le 16 décembre 2024 à 17.00 heures** au centre culturel « A Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance publique

- 16-2024-01 Approbation du budget rectifié 2024 et du budget 2025.
- 16-2024-02 Approbation de l'organigramme actualisé, version décembre 2024, des salariés à tâche manuelle au service technique de la Commune de Rosport-Mompach.
- 16-2024-03 Approbation de plusieurs décomptes de travaux extraordinaires.
- 16-2024-04 Fixation des nuits blanches pour l'année 2025.
- 16-2024-05 Désignation d'un représentant au Comité de pilotage Natura 2000 « Mëllerdall ».
- 16-2024-06 Désignation d'un nouveau membre au conseil d'administration de l'Office social Echternach-Rosport-Mompach.
- 16-2024-07 Allocation de subsides extraordinaires.
- 16-2024-08 Approbation de plusieurs contrats de concession funéraire.
- 16-2024-09 Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
- 16-2024-10 Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 9 décembre 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre,
Stéphanie WEYDERT



Le secrétaire,
Patrick HEINEN

